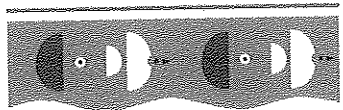


Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le :
Et publication ou affichage
du :



**Syndicat Mixte du
Bassin de l'Or**

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'OR
Séance du 17 décembre 2009
Hôtel du Département à MONTPELLIER

DELIBERATION n° 2-17/12/09

Objet : élection des vice-présidents et désignations au sein d'instances extérieures

LISTE DE PRESENCE

Collectivité	Délégués titulaires		Délégués suppléants	
Communauté de Communes Pays de l'Or	Michel LAZERGES	Présent	Philippe LAVAL	Présent
	Alain AQUILINA	Présent	Jacques HELSEN	Présent
	Bernard GANIBENC	Présent	Bernard FABRE	Excusé
	Danielle GIRAUD	Excusée	Pierre ADOUE	Présent
	Roger MONTIEL	Présent	Daniel EDO	Présent
	Michel MARTIN	Procuration à B.GANIBENC	Laurent HATIER	Excusé
Communauté de Communes Pic Saint Loup	Pierre ANTOINE	Présent	Jacques GRAU	Excusé
Communauté de Communes Pays de Lunel	Sylvie OBJOIS	Présente	Bernadette VIGNON	Excusée
	Hervé DIEULEFES	Procuration à R.PISTILLI	Didier MARTINEZ	Excusé
	Robert PISTILLI	Présent	Christiane COLIER	Excusée
	Richard PITAVAL	Présent	Patrick LAOUT	Excusé
	J-Louis BOUSCARAIN	Présent	Pierre LIBES	Excuse
	Jean CHARPENTIER	Présent	Fabrice FENOY	Excusé
Communauté d'agglomération de Montpellier	Pierre BONNAL	Excusé	Christian GESBERT	Présent
	Lionel LOPEZ	Présent	Jean Pierre COULET	Excusé
	Christian VALETTE	Présent	Gilbert PASTOR	Excusé
	Yvon PELLET	Présent	Jean Luc MEISSONNIER	Excusé
	Alain BARRANDON	Procuration à Y PELLET	Pierre DUDIEUZERE	Excusé
	Pierre COMBETTES	présent	Arnaud MOYNIER	Excusé
Département de l'Hérault	Claude BARRAL	Présent	André VEZINHET	Présent
	Yvon PRADEILLE	Présent	Christian JEAN	Excusé
	Jean-Marcel CASTET	Procuration à C MEUNIER	José SOROLLA	Excusé
	Michel GUIBAL	Présent	Christophe MORALES	Excusé
	Cyril MEUNIER	Présent	François LIBERTI	Excusé
	Monique PETARD	Procuration à YPRADEILLE	Frédéric LAFFORGUE	Présent

1 / élection des vice-présidents

M BARRAL rappelle :

- qu'en application des statuts du Syndicat mixte, le Comité syndical élit en son sein deux vice-présidents, l'un représentant le collège départemental, l'autre le collège des intercommunalités,
- que le collège des EPCI est appelé à être modifié en application de la révision statutaire inscrite à l'ordre du jour de cette séance.

**Il propose en conséquence de reporter leur désignation à une séance ultérieure.
Il en est ainsi décidé .**

2 / désignations au sein d'instances extérieures

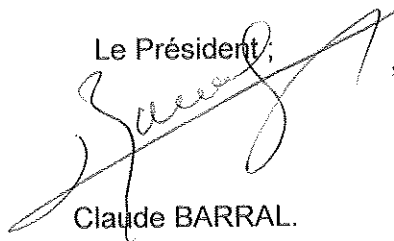
M BARRAL propose de procéder à la désignation des représentants du Syndicat mixte au sein des instances suivantes et demande aux candidats de se faire connaître.

A l'issue des scrutins, sont désignés à l'unanimité les délégués suivants :

- **Comité de rivière Vidourle**
délégué titulaire : Robert PISTILLI , Maire de Saint Nazaire de Pézan,
- **Commission locale d'information et de surveillance (CLIS) de l'usine d'incinération OCREAL de Lunel Viel**
délégué titulaire : Yvon PELLET, Maire de Saint Génies des Mourgues,
délégué suppléant : Sylvie OBJOIS, Adjointe au Maire de Marsillargues.

Pour extrait conforme.

Le Président,



Claude BARRAL.